

I. — PARTIE THEORIQUE.

—
PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

V. PARTIE.

LES GENRES DE COMPOSITION.

—

VI Leçon : — Le Portrait — le Parallèle.

1. La description, dont nous avons entretenu nos lecteurs, est l'art de dépeindre un objet qui de sa nature tombe directement sous l'observation externe. Bien conduite, elle s'adresse à la fois à l'*imagination*, où elle évoque une reproduction vive, intense même, conforme à la réalité sous un jour idéal ; à l'*esprit*, où elle dépose la notion vraie de l'objet décrit dans son ensemble et ses détails.

La description occasionne ainsi une double vision, imaginaire et intellectuelle : ce qu'elle amène d'une manière *simultanée*, en faisant percevoir le sujet choisi d'un seul coup d'œil ; d'une façon *successive*, en le déroulant par parties, selon ses phases différentes.

2. L'important est de tracer un bon plan du sujet que l'on veut ou doit décrire.

Ce plan détermine avant tout le *choix* des traits, des aspects sous lesquels on se propose d'envisager le sujet ; l'*ordre* que chacun délimite selon son dessein et son tour d'esprit, son habileté et son expérience ; la *gradation* dans la mise en œuvre des diverses parties, en prévision du résultat final ou de la représentation complète de l'objet.

Il sera utile de ne pas perdre de vue les conseils généraux qui concernent la *description*, dans le dessein d'en faire l'application aux *diverses espèces* qui viennent se ranger sous ce titre commun.

Nous avons déjà mentionné le *croquis*, l'*esquisse*, le *tableau*, la *description scientifique*, *historique*.